



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.



RAPPORT DE DURABILITÉ

2018

TABLE DES MATIÈRES

Préface	4
Introduction	5
Résultat de la Scorecard	7
Durabilité en entreprise	14
Objectifs et mesures	19
Indicateurs clés	23
Méthodologie de la Sustainable Banking Scorecard	28

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,



La protection du climat fait l'objet d'un débat public plus engagé que jamais et la contribution des banques au réchauffement climatique est un sujet de plus en plus souvent abordé. Il ne s'agit pas seulement des émissions de CO₂ induites par les banques en tant qu'entreprises, mais aussi de celles qui grèvent indirectement le climat à travers les affaires qu'elles concluent. Depuis sa création, la Banque Alternative Suisse (BAS) fait partie des établissements financiers qui s'efforcent de minimiser en permanence les impacts écologiques et sociaux de leurs activités et d'accroître les effets positifs. C'est pourquoi le présent rapport examine l'impact de la BAS sur le climat (page 13). Nous montrons également comment les objectifs et les mesures énoncés dans la Stratégie de développement durable 2018-2021 ont été mis en œuvre l'an dernier.

L'un de ces huit objectifs est que nous rendions compte de manière exhaustive de notre durabilité et de notre impact sur l'environnement et la société. À cette fin,

nous nous appuyons sur la Sustainable Banking Scorecard de la Global Alliance for Banking on Values (GABV).¹ Un ensemble de sept indicateurs décrit dans quelle mesure une banque est durable. Le présent rapport a pour but d'expliquer comment la BAS y satisfait en 2018.

Cependant, nous ne nous préoccupons pas seulement de la gestion durable de la banque elle-même. Nous voulons aussi donner le bon exemple dans nos relations avec nos collaboratrices et collaborateurs. Et nous voulons nous engager en faveur de la société dans son ensemble, au-delà de la banque. Il va sans dire que nous veillons également à ce que nos activités commerciales quotidiennes soient respectueuses des ressources. Dans la deuxième partie du rapport, nous vous montrons comment nous nous sommes comportés à cet égard.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Anna-Valentina Cenariu
Responsable du service durabilité

¹ La Global Alliance for Banking on Values est un réseau international de banques qui se fondent sur un code de valeurs. La GABV veut réorienter le système financier, secoué régulièrement par des crises, vers un système qui tienne compte des aspects sociaux et écologiques. La méthodologie de la Sustainable Banking Scorecard est présentée aux pages 28 à 29 de ce rapport.

INTRODUCTION

Selon les statuts et les lignes directrices de la Banque Alternative Suisse (BAS), cette dernière place au cœur de son activité commerciale le bien commun, l'être humain et la nature, ainsi qu'une qualité de vie soutenable, pour les générations actuelles et futures.

La BAS estime essentiel les impacts positifs qu'elle induit sur la société et l'environnement. Elle cible son action avant tout sur l'économie réelle et veut être résiliente, notamment en période de crise, et pouvoir subsister sur le marché. Les facteurs économiques sont donc importants, sans pour autant constituer une maxime d'action. La BAS place son attention sur des objectifs à long terme et non pas sur un résultat à brève échéance. ¹

Ses actions quotidiennes sont guidées par les «Principes de la politique de placement et de crédit» qui s'appliquent à tous ses secteurs d'activités. Ces principes comprennent, d'une part, des critères d'exclusion pour les secteurs dans lesquels la BAS ne souhaite pas investir parce qu'ils ne correspondent pas à ses valeurs éthiques ou parce qu'ils ne sont pas durables. D'autre part, ils définissent les secteurs d'activités que la BAS veut encourager parce qu'ils ont des impacts positifs sur la société et l'environnement. Enfin, ils précisent les critères applicables à l'analyse d'entreprises et de titres en lien avec le conseil en placement. ²

Intégration organisationnelle

Le modèle d'affaires de la BAS est fondé sur les impacts sociaux et écologiques qu'elle veut atteindre, ainsi que sur une réflexion éthique continue. La structure organisationnelle reflète ce dessein. Les statuts de la banque instaurent un organe de contrôle d'éthique indépendant qui rend compte chaque année à l'assemblée générale de la cohérence des exigences éthiques de la BAS avec la réalité. Le service durabilité, qui dépend directement de la direction générale, est en charge de la gestion transversale de la durabilité dans toute la banque. Il est soutenu par une commission interne de durabilité composée de représentant-e-s du secteur placement, du secteur financement, du service marketing et communication, ainsi que du service analyse d'entreprises. Cette commission a en particulier pour tâche d'accompagner et de veiller à la mise en oeuvre de la stratégie en matière de durabilité, ainsi que de discuter d'éventuels conflits d'intérêt d'ordre éthique. Cette commission rend compte à la direction. Par ailleurs, le comité externe d'investissement durable soutient le service analyse d'entreprise chargé de la sélection des titres entrant dans l'univers de placement BAS. Ce comité apporte son point de vue quant au suivi et à l'adaptation de la méthodologie d'analyse et, en cas de besoin, lorsqu'il s'agit d'évaluer des entreprises, organisations ou pays. ³

¹ www.bas.ch/statuts, www.bas.ch/lignes_directrices

² www.bas.ch/principes

³ www.bas.ch/investissements_responsables

› Comité d'investissement durable

INTRODUCTION

But et structure du rapport

Le présent rapport de durabilité de la BAS sert à rendre compte dans quelle mesure la banque remplit ses propres exigences de durabilité (voir encadré). La première partie du rapport est établie avec la méthode de la Sustainable Banking Scorecard de la Global Alliance for Banking on Values (GABV)². Elle décrit la performance en matière de durabilité que la BAS réalise avec l'ensemble de ses activités commerciales. La deuxième partie se fonde sur les normes du GRI (Global Reporting Initiative) qui complètent les activités et indicateurs relatifs à la durabilité en entreprise. Ces indicateurs ont été établis avec l'outil d'évaluation du «Verein für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten e. V. (VfU)».



La BAS estime qu'une banque est durable si :

- elle est résiliente au sens économique du terme ;
- son activité commerciale déploie un impact social et écologique positif ;
- elle est principalement axée sur l'économie réelle ;
- elle gère ses activités opérationnelles de façon transparente et responsable sur le plan social et environnemental, que ce soit en tant qu'employeuse ou en tant que prestataire de services.

² La Sustainable Banking Scorecard est expliquée aux pages 7 à 13.

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

Performance en matière de durabilité de la BAS

Mesurée sur la base de la Sustainable Banking Scorecard de la GABV

Dimensions	Résilience	Adéquation à l'économie réelle	Impact socio-écologique
Résultats	 <p>32 de 35 points</p>	 <p>21 de 25 points</p>	 <p>40 de 40 points</p>
Indicateurs	<p>Rendement global du capital 0,4%</p> <p>Ratio de fonds propres non pondérés 10%</p> <p>Part de crédits compromis 0,7%</p> <p>Avoirs de la clientèle/ Total du bilan 89%</p>	<p>Part du volume d'affaires affectée à l'économie réelle 72%</p> <p>Part du revenu provenant d'activités dans l'économie réelle 73%</p>	<p>Part des activités à impact socio-écologique 74%</p>
Résultat global	<h1>93 de 100 points</h1>		
Conclusion	 <p>La BAS est solide sur le plan économique. Elle est apte à résister en période de crise et, plus généralement, à se maintenir sur le marché.</p>	 <p>La BAS est fortement orientée vers l'économie réelle. Elle soutient directement un grand nombre de projets et d'entreprises qui contribuent au développement de l'économie et de la société. Par conséquent, la majeure partie des revenus de la BAS en découlent.</p>	 <p>La plus grande part des activités de la BAS concernent ses secteurs d'encouragement qui ont un impact positif sur la plan social et écologique. La BAS contribue ainsi à la durabilité de la société et de l'environnement.</p>
Évaluation	<p>Performance en matière de durabilité: exemplaire</p>		

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

L'analyse repose sur les données relatives à l'ensemble des activités de la banque et englobe donc aussi bien les opérations figurant au bilan que celles qui sont hors bilan.³ Fin 2018, le volume total correspondant s'élevait à 2,461 milliards de francs. 1,800 milliard de francs, soit 73 pour cent, pour les opérations au bilan, les crédits en constituant la majeure partie, et 27 pour cent pour les opérations hors bilan, auxquelles sont rattachées les affaires de placement, qui prennent de plus en plus de poids (voir graphique).

En ce qui concerne l'ensemble de ses activités commerciales, la GABV attribue d'excellentes notes à la BAS; elle obtient 93 points

sur 100, ce qui lui vaut le qualificatif «d'exemplaire». Les analyses ci-après détaillent comment ce résultat a été obtenu.

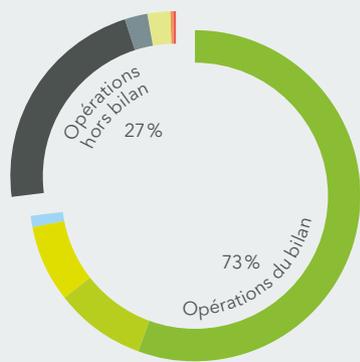
Capacité de résilience

La BAS a amélioré sa capacité de résilience de deux points. La croissance régulière des fonds propres influence positivement ce résultat.

La Sustainable Banking Scorecard fait appel à des indicateurs financiers précis qui renseignent sur les chances de succès à long terme et sur la capacité de résilience d'une banque. En effet, les banques doivent être durables également sur le plan économique. Elles doivent être résilientes en période de crise et pouvoir subsister sur le marché. De ce point de vue, la BAS est très solide et a même amélioré sa capacité de résilience de deux points durant l'exercice sous revue, essentiellement en raison du renforcement de son ratio de fonds propres non pondérés (leverage ratio), de neuf pour cent en 2017 à dix pour cent en 2018.⁴ Durant la même période, la part des crédits en souffrance comparée à la somme du bilan a baissé de 0,8 à 0,7 pour cent.

Même si la BAS ne cherche pas à maximiser le profit, elle pratique une politique de bénéfice «suffisant» et doit dégager des revenus et garder la maîtrise de ses coûts. Comparé à l'année précédente, il est dès lors réjouissant

Répartition du volume d'affaires total (2,461 milliards de francs) en % par opération au bilan et hors bilan



● Affaires de crédits	55,8%
● Liquidités	8,8%
● Immobilisations financières	7,5%
● Autres actifs	1,1%
● Dépôts de clients	22,0%
● Instruments financiers dérivés	2,3%
● Garanties, engagements conditionnels	2,2%
● Prêts fiduciaires	0,3%
● Fonds d'innovation	0,09%

³ À la BAS, ce chiffre englobe les dépôts-titres de la clientèle, instruments financiers dérivés, garanties et engagements conditionnels, prêts fiduciaires et investissements du Fonds d'innovation.

⁴ Calculé sur la base du total des fonds propres.

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

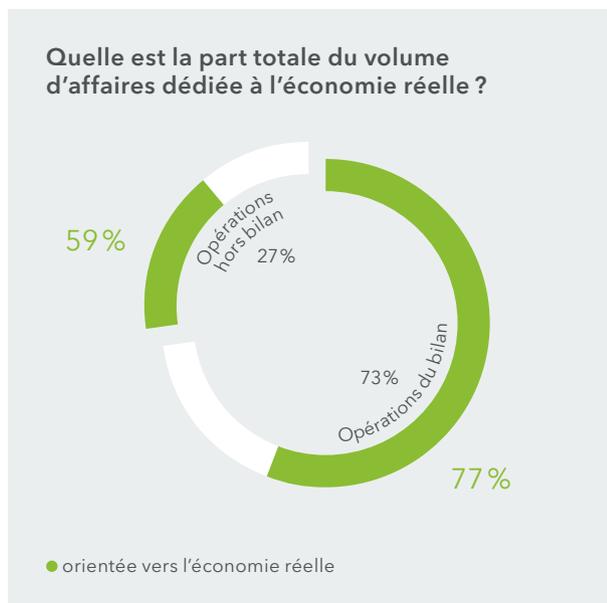
de constater que la valeur moyenne sur 3 ans de la rentabilité globale du capital demeure stable à 0,39 pour cent.

Adéquation à l'économie réelle

L'adéquation de la BAS à l'économie réelle atteint 14 points, ce qui n'est pas loin de la valeur cible de 15 points. Toutefois, les activités dans l'économie réelle génèrent un produit relatif qui s'affaiblit une nouvelle fois en raison de la réduction des marges dans les affaires de crédit.

En tant que banque, la BAS veut contribuer au développement de l'économie et de la société. Elle y parvient tout particulièrement lorsqu'elle oriente son activité vers l'économie réelle. Ce qui était le cas, fin 2018, pour 72 pour cent de l'ensemble de son activité commerciale (2017 : 73 pour cent).

Avec 77 pour cent, les opérations au bilan affichent une adéquation élevée à l'économie réelle. Néanmoins, la BAS souhaite renforcer les affaires de placement pour des considérations de risque et de diversification. Ces affaires sont en majorité liées à la finance. Il existe toutefois des placements dont les fonds bénéficient directement à un projet ou une entreprise et qui soutiennent ainsi l'économie réelle. Font partie de cette catégorie, notamment, les prêts fiduciaires et les obligations ou actions non cotées en Bourse, telle que l'action BAS, tous également proposés dans le cadre d'un conseil placement. Grâce à eux, les opérations hors bilan de la BAS réalisent un score de 59 pour cent (voir graphique), même si, de par sa nature, cet indicateur d'adéquation à l'écono-



mie réelle est plus faible en raison d'exigences réglementaires de liquidité et négociabilité des placements financiers.

Les activités dans l'économie réelle génèrent des revenus à hauteur de 73 pour cent, soit trois pour cent de moins que l'année précédente. Malgré la hausse du volume des financements, le résultat des opérations d'intérêt baisse encore en raison de l'érosion des marges dans les affaires de crédit.

Impact socio-écologique

74 pour cent des activités commerciales de la BAS ont un impact socio-écologique positif. Elle atteint ainsi le maximum de 40 points.

La BAS réalise un impact socio-écologique positif avec 74 pour cent de son volume d'affaires (75 pour cent en 2017). Plus cette part est élevée, plus la banque contribue à une amé-

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

lioration de la société et de l'environnement du point de vue de la durabilité.

Opérations au bilan

En ce qui concerne les opérations au bilan, cette part s'élève à 74 pour cent; elle est inchangée par rapport à l'année précédente. Les opérations de crédit, mais aussi les investissements financiers pour propre compte, expliquent cette stabilité.

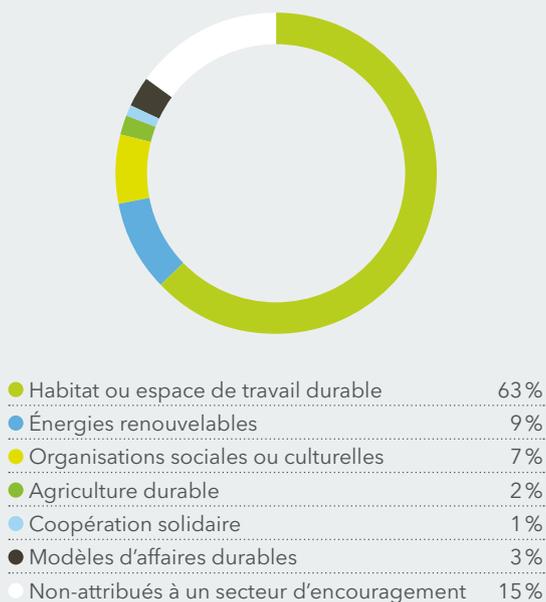
En tout, 85 pour cent des crédits sont investis dans neuf secteurs d'encouragement spécifiques de la BAS qui déploient un impact socio-écologique positif sur la société. En font notamment partie, les énergies renouvelables et l'agriculture durable. ⁴ Par principe, la

BAS n'octroie aucun fonds à des projets ou entreprises qu'elle estime contraire à l'éthique ou à la durabilité. Chaque demande fait l'objet d'un examen en regard de ces critères d'exclusion. La BAS publie l'intégralité des crédits octroyés dans son rapport de gestion imprimé en mentionnant le nom de la preneuse ou du preneur de crédit, le montant et l'affectation (voir graphique).⁵

Parmi les immobilisations financières, 83 pour cent sont investis selon des critères écologiques et sociaux (70 pour cent en 2017). Étant donné qu'un nombre important de placements financiers sans impact socio-écologique particulier sont arrivés à échéance, la partie d'investissements à impact a augmenté par rapport au volume global.

Tous les investissements financiers de la BAS satisfont à ses critères de durabilité rigoureux. Ces investissements sont répertoriés dans le rapport de gestion. ⁵

85 pour cent des prêts de la BAS à fin 2018 concernent un des secteurs d'encouragement



Opérations hors bilan

Dans les opérations hors bilan, 74 pour cent du volume ont un impact socio-écologique positif, soit cinq pour cent de moins qu'en 2017. Ce recul s'explique par les fluctuations usuelles au sein des portefeuilles de placement de la clientèle, dues à des ventes ou achats périodiques destinés, notamment, à maintenir la valeur financière du portefeuille concerné.

L'univers de placement de la BAS répond à des critères stricts en matière de durabilité. Les placements qui enfreignent des critères

⁵ Pour des raisons de protection des données, la liste des crédits n'est disponible qu'en version papier. Elle peut être commandée avec le rapport de gestion.

⁴ www.bas.ch/principes

⁵ www.bas.ch/rapports › Rapport de gestion

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

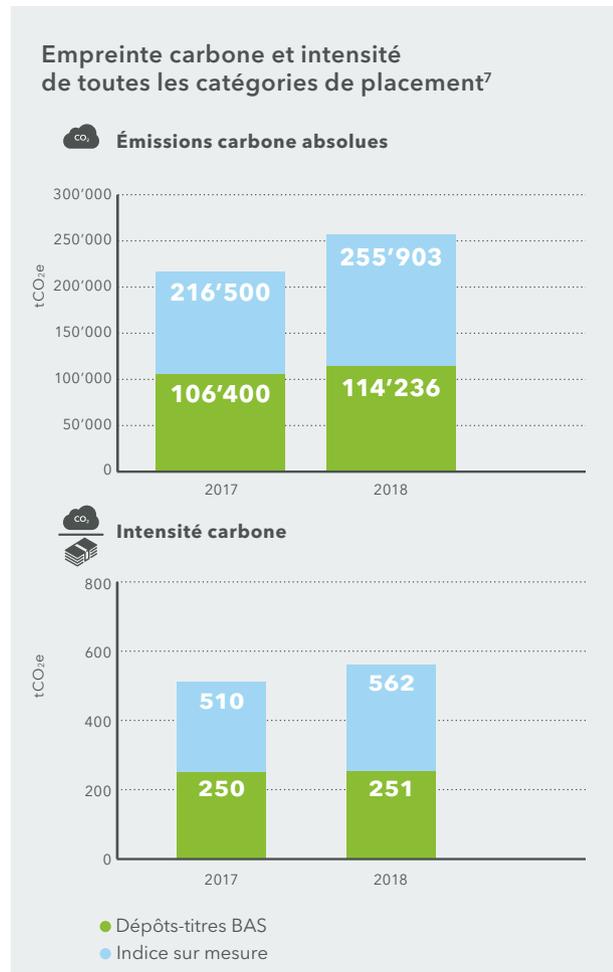
internes d'exclusion définis dans les principes de la politique de placement et de crédit sont exclus de cet univers. Il peut s'agir d'une branche d'activité entière ou d'entreprises individuelles, notamment, l'industrie nucléaire, du tabac ou de l'armement. Il ne s'agit pas uniquement d'exclure les entreprises concernées mais aussi d'examiner leurs fournisseurs. Les entreprises actives dans l'un des neuf secteurs d'encouragement, dont la BAS estime qu'ils ont un impact positif sur la société et l'environnement, ou qui réalisent un apport substantiel, obtiennent des points positifs. De façon générale, la maximisation du profit à court terme est exclue. ⁶

Depuis 2016, la BAS calcule l'empreinte carbone des dépôts-titres de sa clientèle. Plus une cliente ou un client BAS investit dans des entreprises qui émettent d'importantes quantités de gaz à effet de serre, plus l'empreinte carbone absolue due aux placements sous son dépôt-titres est conséquente. En mettant ce chiffre en relation avec le volume d'investissement on obtient l'intensité carbone. Cette procédure permet de comparer l'empreinte de différents établissements financiers. ⁶

Les investissements dans les dépôts-titres de la clientèle de la BAS ont généré en 2018 114'000 tonnes de gaz à effet de serre (mesurées en équivalent CO₂), ce qui représente 8000 tonnes de plus que l'année précédente, explicables par la hausse des fonds de la clientèle et donc du volume des investissements. Ce sont tout de même 141'000 tonnes de

⁶ Des informations complémentaires figurent aux pages 12 à 17 du rapport de gestion 2016.

⁷ Les chiffres sont arrondis et tiennent compte des émissions financées des scopes 1, 2 et 3 des titres examinés.



Explications concernant l'indice sur mesure

La BAS compare l'empreinte carbone et l'intensité carbone au moyen d'un indice sur mesure. Ce dernier se compose de la part proportionnelle d'actions et d'obligations de tous les dépôts clientèle évalués. L'indice « iShares MSCI World » est retenu pour les actions et fonds en actions, et l'indice « Bloomberg Barclays Global High Yield Index » pour les obligations, fonds en obligations et fonds mixtes. Les données des indices de comparaison sont ceux de l'exercice 2016.

iShares MSCI World

Indice de référence qui se compose d'actions de moyennes et grandes capitalisations de 23 pays industriels.
www.msci.com/market-cap-weighted-indexes

Bloomberg Barclays Global High Yield Index

Indice global d'emprunts à haut rendement
index.barcap.com/Home/Guides_and_Factsheets

RÉSULTAT DE LA SCORECARD

moins qu'un portefeuille de taille comparable basé sur l'indice de référence. Autrement dit, le portefeuille d'une cliente ou d'un client BAS produit en moyenne, par franc investi, encore nettement moins de gaz à effet de serre qu'un portefeuille qui se réfère à un indice traditionnel. (voir graphique).⁸

En 2018, l'intensité carbone s'établissait à environ 251 tonnes de CO₂ par million de franc investi, soit un pour cent de moins que l'année précédente. La BAS se situe également nettement en dessous de l'indice de comparaison pour ce qui a trait à l'intensité carbone (voir graphique). La BAS obtient ainsi confirmation que ses principes de placement permettent d'obtenir des impacts.

Les actions affichent la plus faible intensité carbone. Cette catégorie de placement a produit le moins de gaz à effet de serre, soit en moyenne 197 tonnes de CO₂ par million de francs investi (208 tonnes en 2017). Ce changement s'explique essentiellement par la composition du portefeuille. Celle-ci fluctue selon les ventes ou achats ordinaires d'actions qui font varier la pondération de certains titres. L'intensité carbone des fonds en actions a reculé de 30 pour cent à 464 tonnes par million de francs en 2018 (658 tonnes de CO₂ en 2017).

Toutefois, en ce qui concerne les obligations, l'intensité carbone a augmenté de 27 pour cent à 745 tonnes par million de francs investis. Quelques titres gros émetteurs de CO₂ poussent l'indicateur vers le haut.

Les autres fonds s'en tirent par contre très bien ; leur intensité carbone a reculé en 2018 de 13 pour cent à 235 tonnes par million de francs et s'explique par la présence dans cette catégorie de fonds de placement à impact tels que des fonds de microfinance ou d'énergie éolienne. Leur intensité carbone est généralement plus faible. ⁷

Marginaux du point de vue du volume, les prêts fiduciaires ou les investissements du Fonds d'innovation de la BAS sont néanmoins pertinents. Leur impact socio-écologique positif atteint les 100 pour cent, car sans la BAS ils n'auraient tout simplement pas vu le jour.



La BAS lance son premier fonds de placement

La clientèle de la BAS est nombreuse à disposer d'une modeste fortune qu'elle souhaite investir à long terme. Depuis le printemps 2019, «ABS Living Values - Balanced Fund» le permet. Il va de soi que ce fonds de placement respecte les critères d'exclusion cohérents de la BAS. En outre, il satisfait à l'objectif climatique de 2 °C de l'Accord de Paris. Cette nouvelle offre est appropriée pour toute personne qui envisage de placer au moins 10'000 francs entre cinq et dix ans. Durant les premiers mois, 210 clientes et clients ont souscrit des parts de ce fonds, confirmant ainsi qu'un tel fonds répond à un besoin.

⁸ Qualité des données: 84 pour cent du volume de placement ont fait l'objet d'une analyse, dont 60 pour cent sur la base des indications d'émissions fournies par les entreprises elles-mêmes dans le cadre du scope 1 et 2. Les 40 pour cent restant, ainsi que l'ensemble des émissions du scope 3 ont fait l'objet d'une estimation par l'agence de notation de durabilité, ISS-Ethix.

RÉSULTAT DE LA SCORECARD



Que fait la BAS pour le climat ?

1. Des **critères d'exclusion** qui ont pour but d'éviter des gaz à effet de serre : Les entreprises qui contribuent de manière significative à l'accélération du changement climatique sont exclues. La promotion et le commerce de ressources d'énergies fossiles, les constructeurs aéronautiques et les compagnies aériennes ou maritimes de croisières, ainsi que les fabricants de véhicules, de machines ou de systèmes de chauffage à fort rejets de gaz à effet de serre, sont exclus. En outre, la BAS n'investit pas dans des titres de pays qui ignorent la protection du climat et ne reconnaissent pas les objectifs climatiques internationaux.
2. Un modèle d'affaires qui se fonde sur des **critères d'encouragement** : Les secteurs d'encouragement de la BAS promeuvent les énergies renouvelables, la construction écologique, la mobilité durable et des modèles d'affaires innovants. À titre d'exemple, 9,4 pour cent du portefeuille de crédit sont dédiés au financement des énergies renouvelables.
3. **Transparence relative aux crédits** : La BAS publie l'ensemble de ces preneuses et preneurs de crédits, ainsi que le montant et l'affectation du crédit.
4. **Transparence dans les placements** : La BAS est la première banque suisse à analyser et publier, en collaboration avec South Pole Group, l'empreinte CO₂ de l'intégralité de son portefeuille de placement.
5. **Écologie d'entreprise** : La BAS agit de manière responsable sur le plan opérationnel et veille à une utilisation modérée des ressources. Elle s'approvisionne en énergie provenant à 100 pour cent de sources renouvelables et porte une attention particulière à l'efficacité énergétique de ses locaux. Les émissions de CO₂ qui ne peuvent pas être évitées sont compensées rétroactivement en soutenant un projet exemplaire d'un point de vue social et écologique à travers la fondation Myclimate.
6. **«Paris Pledge to quit Coal»** : La BAS est la première banque suisse à avoir signé l'Appel de Paris pour sortir du charbon. Elle s'engage ainsi ouvertement à tout mettre en oeuvre pour éviter des investissements dans ce secteur. Cet Appel a été initié par l'organisation non gouvernementale Banktrack peu avant la conférence des Nations-Unies sur le climat à Paris. La campagne veut forcer les banques à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.
7. **«GABV Climate Change Commitment»** : La BAS est la première banque suisse à avoir signé la «GABV Climate Change Commitment». Cette déclaration lancée par la Global Alliance for Banking on Values engage d'ici à 2021 les banques participantes à mesurer et publier les émissions climatiques de l'ensemble de leurs activités et à prendre des mesures pour les réduire conformément aux objectifs fixés dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat.

DURABILITÉ D'ENTREPRISE

Collaboratrices et collaborateurs

Par rapport au reste de la branche, la part de collaboratrices et collaborateurs à temps partiel demeure élevée.

La BAS pratique une culture d'entreprise basée sur le respect. Les niveaux hiérarchiques sont peu nombreux et la participation et la cogestion se pratiquent à tous les échelons. L'association du personnel intègre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la banque et a droit à un siège au conseil d'administration. Au sein de la banque, elle dispose d'un droit de participation concernant tous les thèmes touchant aux droits et devoirs des membres du personnel. ⁸

L'effectif du personnel de la BAS a augmenté en 2018 de sept personnes pour atteindre 114 postes. L'âge de service moyen est de 7,3 années. Le taux de rotation a légèrement baissé à 5,3 (contre 5,6 pour cent en 2017).

La BAS pratique une politique de soutien aux familles et promeut le temps partiel. Au 31 décembre 2018, 57 pour cent du personnel disposait d'un contrat de travail à temps partiel ; le pourcentage est de 62 chez les femmes et de 38 chez les hommes. Ces proportions sont élevées comparées au secteur d'activité en général. Par ailleurs, les collaboratrices et collaborateurs ont droit à une allocation familiale de la BAS et les hommes à 20 jours de congé paternité.

La BAS s'engage avec cohérence en faveur de l'égalité des genres. La proportion de femmes cadres s'élevait à 39 pour cent en 2018. Les statuts de la BAS stipulent que la part de femmes et d'hommes au conseil



Créer des valeurs communes

Réfléchir à sa culture de conduite et la faire évoluer est un objectif régulier de la BAS. En 2018, elle s'est penchée de manière intensive sur sa culture d'entreprise. Une analyse du système a révélé que le champ de tension entre les valeurs, la rentabilité et la viabilité sociale préoccupaient fortement les collaboratrices et collaborateurs dans leurs activités quotidiennes. La banque a donc lancé le projet « On y va ». À l'occasion d'une journée de réflexion avec l'ensemble du personnel en mars 2019, diverses thématiques en lien avec la culture d'entreprise de la BAS ont été identifiées. Parmi elles, trois sont actuellement abordées au sein de groupes de travail constitués de collaboratrices et collaborateurs issu-e-s des différents secteurs de la banque. Ce projet se poursuit tout au long de l'année 2019.

d'administration ne doit pas dépasser 60 pour cent. Cette exigence est actuellement remplie, le conseil se composant de quatre membres féminins et cinq masculins. Les statuts exigent aussi que la direction générale se compose de femmes et d'hommes. En 2018, elle comptait une femme et trois hommes. Le système salarial de la BAS est basé sur les critères de la fonction, de la prestation, de l'expérience et de la qualification. Le rapport entre le salaire le plus bas et le plus haut doit être compréhensible et socialement responsable. Les statuts prescrivent un écart maximal de 1 à 5.

DURABILITÉ D'ENTREPRISE

Dans les faits, il était de 1:3,85 en 2018. La publication, chaque année en interne, de la liste des salaires garantit la transparence. Les rémunérations de la direction générale et du conseil d'administration paraissent dans le rapport de gestion.

La BAS offre régulièrement des formations internes à ses collaboratrices et collaborateurs et soutient la participation à des formations externes et continues. En 2018, les membres du personnel ont suivi, en moyenne, 1,3 journée⁹ (corrigés des temps partiels) de formation. La BAS a aussi organisé plusieurs rencontres dédiées à l'éthique et au développement durable.

La BAS se préoccupe de la santé de ses collaboratrices et collaborateurs. Les absences pour cause de maladie totalisaient en moyenne 10,6 jours par personne (corrigés des temps partiels). La BAS a mis en place diverses mesures qu'elle souhaite encore améliorer pour réduire ce chiffre.

Société

La BAS soutient de nombreuses organisations partenaires et favorise activement la prise de conscience des impacts de l'argent sur la société.

La BAS, ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs, veulent apporter leur contribution au développement durable de la société. À cette fin, la banque soutient de nombreuses organisations et initiatives proches sur le plan des valeurs. En 2018, la BAS a examiné ses

partenariats.  Elle a renoncé à certains afin de pouvoir s'engager plus activement dans ceux restants.

Elle organise régulièrement des événements publics pour favoriser le débat autour de sujets financiers et de société. Elle publie également son propre journal rédigé par une équipe rédactionnelle indépendante. Moneta commente et explique le fonctionnement des circuits monétaires et financiers. Le journal se veut aussi une plateforme pour présenter des pistes alternatives pour l'économie et la société et en débattre. Il est publié quatre fois l'an et distribué à 35'000 lectrices et lecteurs, en Suisse alémanique et en Romandie. La BAS contribue à développer et à diffuser le savoir dans le domaine de l'activité bancaire sociale et éthique, ainsi que de l'économie alternative. Enfin, la BAS prend régulièrement position sur des initiatives populaires lorsqu'elles sont en relation directe avec le modèle d'affaires et l'action de la banque. En 2018, elle s'est engagée



Moneta 2.0

Depuis 2018, le journal moneta existe en version numérique, en sus de la version papier. Il paraît quatre fois l'an et son édition électronique, en allemand et en français, atteint un lectorat encore plus vaste. Le premier numéro en ligne abordait les 10 ans de la crise financière et analysait les effets à long terme de cet événement.  ¹⁰

⁹ La base de calcul a été modifiée en 2017.

 ⁹ www.bas.ch/partenariats

 ¹⁰ www.bas.ch/moneta

DURABILITÉ D'ENTREPRISE

de différentes manières en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables, engagement qu'elle poursuit en 2019.

Grâce à l'association Fonds d'innovation, la BAS soutient la création de projets, institutions ou entreprises exemplaires qui disposent de peu de capitaux, mais présentent des structures viables et un concept convaincant. Le Fonds met à disposition des fonds propres en prenant une participation, ou octroie des prêts ou des cautionnements. En 2018, le Fonds d'innovation a, notamment, octroyé des prêt convertibles à deux jeunes entreprises; l'une a créé une solution naturelle afin de permettre aux apicultrices et apiculteurs de lutter efficacement contre l'acarien Varroa et l'autre veut dépoussiérer le journalisme local et l'accorder au 21^e siècle. Depuis novembre 2014, la BAS encourage chaque mois, par l'intermédiaire de la plateforme de crowdfunding crowdfidy.net, un projet écologique ou social innovant en lui attribuant un don de 1000 francs. Les projets proposés par les initiatrices et initiateurs sont créatifs, originaux et sociaux.

Écologie d'entreprise

Afin de faciliter les tâches des collaboratrices et collaborateurs, la BAS a établi un guide de l'approvisionnement durable. Une analyse révèle que la mobilité est en augmentation et, par conséquent, les émissions y relatives.

La BAS agit de manière responsable sur le plan opérationnel et veille à une utilisation modérée des ressources. Les fournisseurs de la BAS doivent eux aussi satisfaire à des critères sociaux et écologiques stricts. Par



Guide de l'approvisionnement durable

Les principes de la BAS stipulent quels sont les critères applicables à l'exercice de ses activités clés. La banque recourt aussi à ces critères lorsqu'elle effectue ses propres achats. Afin de faciliter la tâche des collaboratrices et collaborateurs concerné-e-s, la commission de durabilité a élaboré en 2018 un guide de l'approvisionnement durable. Ce document rassemble l'ensemble des critères qui doivent être respectés lors de l'achat, par exemple, de produits de nettoyage ou de mobiliers de bureau, ou en lien avec l'organisation d'événements. Par ailleurs, la BAS n'achète pas de produits d'entreprises exclus par le service d'analyse d'entreprises pour le secteur placement. Idéalement, la BAS souhaite au contraire s'approvisionner auprès d'entreprises qui satisfont à l'un de ses secteurs d'encouragement.

exemple, la BAS n'achète, chaque fois que cela est possible, que des produits bio ou issus du commerce équitable.

En 2018, la BAS a émis 123 tonnes de gaz à effet de serre, ce qui est un pour cent de plus que l'année précédente.¹⁰ Avec 58 pour cent, le trafic pendulaire représente la principale source d'émissions. Afin de réduire ces déplacements, la BAS permet à ses collaboratrices et collaborateurs de travailler régulièrement

¹⁰L'ensemble des indicateurs de l'écologie d'entreprise se base sur des valeurs moyennes par poste en équivalent plein temps.

DURABILITÉ D'ENTREPRISE

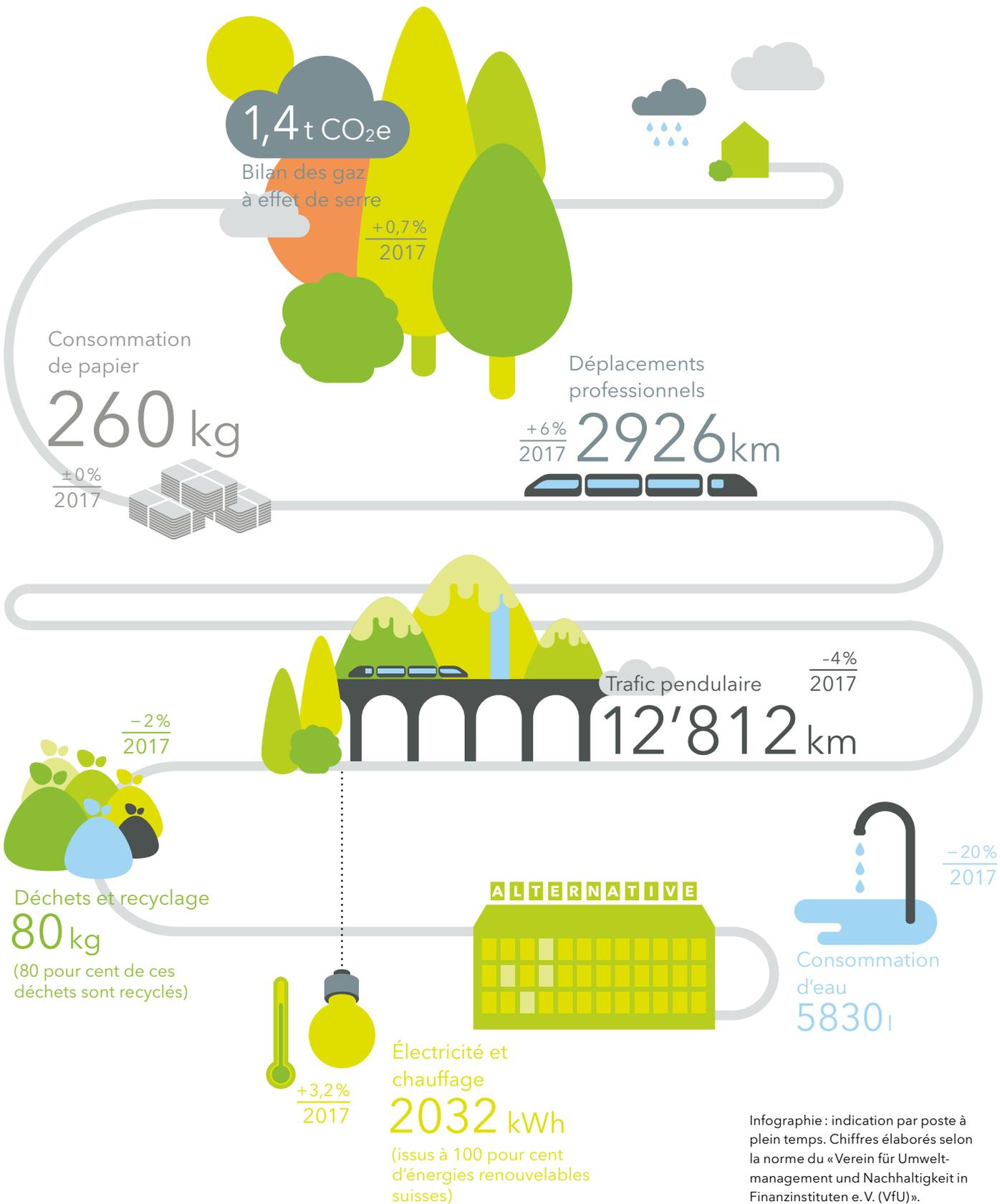
depuis leur domicile. Elle soutient en outre financièrement son personnel lorsqu'il utilise les transports publics pour se rendre au travail.

21 pour cent du total des émissions de CO₂ sont attribuables à la consommation de papier, dont 66 pour cent concernent les imprimés de la banque tels que moneta, le rapport de gestion et les différentes brochures de présentation des produits et services. La BAS utilise exclusivement du papier recyclé. En 2018, la consommation de papier a baissé et représentait 260 kilogrammes par collaboratrices et collaborateurs, ce qui est inchangé par rapport à l'année précédente. De plus, le recours accru à la numérisation devrait engendrer une réduction supplémentaire de l'impression de documents à l'avenir.

Les déplacements professionnels pèsent pour 15 pour cent sur le total des émissions de gaz à effet de serre. Ce chiffre fluctue fortement d'une année à l'autre en fonction de la participation à des conférences ou des rencontres hors de la banque. En 2018, les

déplacements professionnels ont augmenté de 6 pour cent comparé à l'année précédente. Cela est surtout dû à la participation régulière de collaboratrices et collaborateurs BAS aux événements internationaux de la GABV. Dans la mesure du possible, il est demandé au personnel de la BAS d'utiliser des moyens de transports écologiques pour les déplacements professionnels. Avec six pour cent de moins, les émissions de CO₂ générées par la consommation d'énergie sont en comparaison faibles. La consommation d'énergie s'établit en 2018 à 2032 kwh par employé-e, en légère hausse de 3,2 pour cent par rapport à l'année précédente. La BAS s'approvisionne en énergie issue entièrement de sources renouvelables. De plus, elle veille à l'efficacité énergétique de ses bureaux. La BAS compense rétroactivement les émissions de CO₂ qui ne peuvent pas être évitées en soutenant un projet exemplaire d'un point de vue social et écologique à travers la fondation Myclimate.

DURABILITÉ D'ENTREPRISE



OBJECTIFS ET MESURES

Stratégie relative à l'impact ainsi qu'à la durabilité sociale et écologique de la BAS (2018-2021)

En tant que banque à orientation sociale et écologique basée sur une réflexion éthique, la BAS veut augmenter sans relâche son impact positif sur la société et l'environnement, tout en réduisant autant que possible les répercussions négatives de ses activités commerciales.

Pour y parvenir, la BAS s'interroge sur ses actes ; elle examine dans quelle mesure elle vit réellement ses propres valeurs et remplit son mandat.

Dans le cadre de sa stratégie d'entreprise 2021, la banque a fixé huit objectifs concrets concernant son impact ainsi que sa durabilité sociale et écologique. Elle a aussi déterminé la manière dont elle compte les atteindre.

La BAS pratique une gestion réfléchie et holistique de la durabilité.

1. Inclure davantage les parties prenantes en matière de durabilité

La BAS veut davantage questionner sa clientèle, son actionnariat, son personnel et les ONG qui partagent ses valeurs, pour savoir comment ces parties prenantes perçoivent l'impact de la banque sur la société et l'environnement. Elle souhaite aussi les inclure lorsqu'elle réfléchit à ses principes éthiques et à leur orientation.

2019

2. Évaluer des outils de gestion et des certifications en matière de durabilité

Dans le but d'optimiser sa gestion de la durabilité, la BAS examine des instruments d'accompagnement et réfléchit à l'intérêt de certaines certifications.

2019

3. Introduire une analyse plus pointue de l'impact

La BAS veut pouvoir mieux vérifier et démontrer comment elle influence la société et l'environnement. À cette fin, elle étoffe ses comptes rendus sur l'impact social et écologique.

2021

La BAS rend compte de façon détaillée sur sa durabilité et son impact.

1. Compléter les comptes rendus avec des objectifs, des mesures et l'état d'avancement de la mise en œuvre

La BAS enrichit ses comptes rendus avec des objectifs, les mesures qui en découlent et leur état d'avancement.

2018

2. Développer les informations sur son site Internet

Sur son site Internet, la BAS présente son modèle d'affaires de manière claire et détaillée, sa façon de travailler et son impact.

2019

Le rapport de durabilité 2017 décrit les objectifs et mesures pour les années 2018-2021. Le rapport 2018 les évalue.

OBJECTIFS ET MESURES

La BAS soutient des domaines d'activités à caractère innovant.

1. Permettre aux clientes et clients d'intégrer davantage la durabilité

La BAS souhaite aider sa clientèle à intégrer davantage de durabilité dans ses projets et entreprises. Le rating immobilier, notamment, est un outil clé pour y parvenir et fera l'objet d'une actualisation. La BAS développe par ailleurs un rating pour la clientèle commerciale.

2. Augmenter la capacité à soutenir financièrement des projets

La BAS veut également soutenir des projets qui ont un impact positif élevé sur la société et l'environnement, mais qui peinent à trouver des capitaux ou des crédits. À ce jour, la banque concrétise cet objectif grâce au Fonds d'innovation. Elle examine la possibilité d'incuber davantage de projets de ce type dans le cadre de ses affaires de crédit.

3. Évaluer des méthodes de financements progressistes

La BAS est ouverte aux nouveaux moyens de financement collectifs de projets. Elle observe les récentes évolutions dans ce domaine et évalue leur intérêt potentiel.

2019

en continu

La BAS a décidé d'aborder les projets ayant un impact positif élevé avec davantage de pragmatisme et de courage. Cela signifie qu'elle veut également soutenir des projets présentant des risques plus élevés s'ils ont un impact particulièrement important. Afin d'assurer la couverture des risques, elle coopère avec diverses organisations partenaires.

en continu

La BAS suit le développement du crowdfunding depuis plusieurs années. Elle a également conclu des partenariats avec deux plates-formes bien établies (crowdfify, Swisspeers), qui lui permettent d'avoir un aperçu de première main de l'évolution du financement participatif. Actuellement, la BAS n'a pas l'intention d'aller plus loin.

La BAS propose à sa clientèle des comptes et des placements qui ont un impact positif.

1. Augmenter la part des investissements avec un impact sur l'économie réelle

Lorsque l'argent est investi directement dans l'économie réelle, son impact sur la société et l'environnement est supérieur à un investissement en Bourse. Partant de ce constat, la BAS vise à augmenter régulièrement la part des fonds qui soutiennent l'économie réelle via ses secteurs d'encouragement.

2. Examiner des produits ayant un impact positif, destinés aux clientes et clients dont la fortune est modeste

La clientèle qui dispose d'une fortune modeste devrait néanmoins avoir la possibilité d'investir en vue d'obtenir un impact positif. La BAS examine régulièrement des produits qui permettent cela.

3. Faire évoluer continuellement les critères de l'analyse d'entreprises

L'application cohérente de critères sociaux et écologiques stricts distingue l'analyse d'entreprises faite par la BAS des évaluations habituelles de durabilité. La banque développe continuellement ces critères et observe les nouveaux champs qui deviennent importants du point de vue de la durabilité.

en continu

Dans la gestion de fortune, la croissance des stratégies Impact et Impact Fonds en particulier, a permis d'accroître la part des investissements financiers ayant un impact direct sur l'économie réelle. Sur le volume total des investissements, cette part a légèrement diminué (voir page 9).

en continu

Grâce à la gamme de comptes BAS, aux obligations de caisse normales ou d'encouragement et à la stratégie de gestion de fortune Impact Fonds, il existe déjà une large gamme de produits qui permettent aussi à notre clientèle disposant d'une fortune modeste de réaliser un impact positif. Avec le fonds ABS Living Values - Balanced Fund, nous avons en outre créé une offre qui rend cela possible en investissant sur le marché secondaire (voir page 12).

en continu

En 2018, la BAS a élaboré des critères pour évaluer les domaines suivants : Fournisseurs de secteurs d'activité exclus, agriculture industrielle, projets exemplaires dans la chaîne d'approvisionnement. Les critères applicables au secteur des transports ont également été actualisés.

OBJECTIFS ET MESURES

Avec ses placements financiers, la BAS recherche un impact positif

Les investissements financiers de la BAS sont soumis à des exigences économiques et légales strictes. Elle s'efforce toutefois de contenir les répercussions négatives sur la société et l'environnement. Elle investit afin d'obtenir un impact aussi positif que possible sur ces deux plans.

en continu

En 2018, 83 pour cent des investissements financiers ont un impact social et écologique positif.

L'équipe de la BAS est un collectif qui met en œuvre une culture d'entreprise respectueuse.

En fin de compte, ce sont les collaboratrices et collaborateurs de la BAS qui mettent en œuvre la vision de la banque. Cela implique qu'elles et ils partagent et vivent les valeurs de la BAS, fondement d'une culture d'entreprise saine et respectueuse.

1. Renforcer la culture de conduite et d'organisation dans une perspective d'avenir

- Développement de la conduite

La BAS soutient clairement les collaboratrices et collaborateurs responsables d'équipes, afin qu'elles et ils développent leurs compétences en accord avec les principes de conduite de la banque. Un sondage représentatif interne donne le point de départ quant à la perception de la culture de conduite et d'entreprise.

en continu

En 2018, la BAS a lancé le projet «On y va» (voir page 14).

- Développement du personnel

La BAS soutient ses collaboratrices et collaborateurs afin qu'elles et ils puissent s'affirmer à long terme face aux exigences du marché du travail et aux besoins de la banque. En outre, elles et ils doivent pouvoir déployer leurs talents individuels. Dans cette optique, la BAS conçoit une stratégie de développement du personnel; elle favorise l'échange authentique entre cadres et employé-e-s du point de vue des attentes réciproques.

2019

2. Encourager un comportement respectueux entre collaboratrices et collaborateurs

- Satisfaction du personnel

La BAS interroge régulièrement son personnel quant à sa satisfaction au travail. Elle tient compte des réponses pour ses actions futures.

en continu

Dans le cadre du projet «On y va», les collaboratrices et collaborateurs ont été régulièrement interrogé-e-s sur leur satisfaction professionnelle.

- Gestion de la santé en entreprise

La BAS examine les mesures permettant de soutenir la santé de son personnel et elle développe un concept holistique de gestion de la santé.

2018

En raison d'un manque de ressources humaines, le projet a été reporté à 2019. Il est actuellement en cours. Des informations plus détaillées suivront dans le rapport de durabilité 2019.

3. Concept de formation dans les domaines de l'éthique et de la durabilité

La BAS forme régulièrement son personnel en matière de durabilité et d'éthique. Elle l'encourage à un mode de vie durable. Dans cette optique, la banque élabore un concept de formation qui s'adresse à tous les membres du personnel, anciens ou nouveaux. La banque tient compte des besoins de formation spécifique des différents secteurs.

2019

OBJECTIFS ET MESURES

La BAS exprime son opinion et s'engage en faveur de la société.

La BAS attache de l'importance à une communauté solidaire qui prend ses responsabilités pour que le monde soit agréable à vivre, aujourd'hui et à l'avenir. La banque veut y contribuer au-delà de ses activités commerciales proprement dites.

1. Prendre position sur des initiatives politiques lorsqu'elles sont en lien direct avec l'activité commerciale de la BAS

La BAS prend activement position sur des initiatives politiques qui ont un lien direct avec ses activités commerciales. Elle veut inciter sa clientèle et le public intéressé à participer aux débats sociopolitiques.

en continu

En 2018, la BAS a pris position sur son site internet en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables.

2. Se mettre en réseau avec des organisations et initiatives proches sur le plan des valeurs

Afin de porter ses objectifs dans la société en général, la BAS se met en réseau avec des organisations et initiatives qui partagent ses valeurs. La BAS examine les affiliations existantes pour s'assurer que ses ressources soient utilisées efficacement en regard de cet objectif.

2018

Tous les partenariats ont été examinés. Des discussions ont eu lieu avec certaines organisations sur leurs objectifs stratégiques futurs.

3. Évaluer des engagements bénévoles

La BAS veut aussi soutenir la communauté locale. Elle examine la possibilité de s'engager bénévolement avec ses employé-e-s.

2019

4. Étendre le rayon d'action de son activité de relations publiques

La BAS veut promouvoir un nouveau sens des responsabilités en ce qui concerne l'impact de l'argent sur la société. De plus, elle veut démontrer le rôle des banques sur les plans sociopolitique et écologique. Pour y parvenir, elle élargit le rayon d'action de ses activités de relations publiques au-delà de son cercle de clientèle.

2021

La BAS exerce ses activités commerciales de manière responsable.

Dans le cadre de ses activités commerciales quotidiennes, la BAS veille aux répercussions négatives sur la société et l'environnement; elle les réduit autant que possible.

1. Veiller à la durabilité des bâtiments

Les bâtiments de la BAS sont exemplaires sur le plan de la durabilité. S'agissant des locaux loués, elle s'oriente autant que possible vers des critères de durabilité.

en continu

2. Encourager un approvisionnement durable

La BAS sélectionne ses fournisseurs, produits et partenaires commerciaux selon des critères sociaux et écologiques. Pour son approvisionnement, elle établit des lignes directrices en cohérence avec ses principes.

2018

En 2018, la BAS a élaboré un guide de l'approvisionnement durable, entré en vigueur en 2019 (voir page 16)

3. Réduire la consommation de papier

La consommation de papier de la BAS est trop élevée. La banque examine les causes et met en place des mesures appropriées pour parvenir à une diminution.

2019

INDICATEURS CLÉS

Résultats Sustainable Banking Scorecard

Aperçu des indicateurs clés	Valeur cible ou benchmark ¹	Minimum	Maximum de points possible	Résultat BAS 2018	Variation p. r. à 2017	Résultat BAS 2017	Points BAS 2018	Variation p. r. à 2017	Points BAS 2017
	%	%		%		%			
Résilience			35				32		30
Rendement global du capital ²	0,44	0	10	0,39 ⁵	0,00	0,39 ⁵	7		7
Ratio de fonds propres non pondérés	10	5	10	10,1	0,9	9,2	10	2	8
Ratio de couverture des prêts à la clientèle	75	30	10	89	-1	90	10		10
Part de crédits compromis (l'indicateur doit être aussi bas que possible) ³	1,46	2,92	5	0,67	-0,12	0,79	5		5
Adéquation avec l'économie réelle			25				21		22
Volume d'affaires dédié à l'économie réelle	75	40	15	72	-1	73	14		14
Bénéfice résultant d'activités dans l'économie réelle	80	50	10	73	-3	76	7	-1	8
Effet socio-écologique			40				40		40
Effet socio-écologique du volume d'affaires total	55	10	40	74	-1	75	40		40
Total points Scorecard			100				93		92

Légende

¹ Les valeurs cibles sont fixées par la GABV, sauf

² valeur moyenne sur 3 ans de l'étude « IFZ Retail Banking-Studie 2016 - 2018 » et

³ « IFZ Retail Banking-Studie 2018 »

⁴ Calculé sur la base du total des fonds propres.

⁵ Valeur moyenne sur 3 ans

INDICATEURS CLÉS

Résultats Sustainable Banking Scorecard (suite)

Évaluation du volume d'affaires total	Volume total	Part avec un effet socio-écologique positif	Part dédiée à l'économie réelle
	en CHF	%	%
Opérations au bilan			
Créances sur la clientèle et créances hypothécaires	1'373'272'113	85	100
Immobilisations corporelles	18'353'203	49	93
Immobilisations financières	184'148'293	83	1
Liquidités, créances sur les banques	216'455'487	0	0
Comptes de régularisation, autres actifs	7'868'058	0	0
Total des opérations au bilan	1'800'097'154	74	77
Opérations hors bilan			
Placements dans les dépôts clientèle, y c. fonds BAS 2/3	541'408'994	72	51
Garanties, engagements conditionnels	53'399'356	66	100
Investissements du Fonds d'innovation (sans les liquidités)	2'168'460	100	100
Prêts fiduciaires	7'194'380	100	100
Volume des contrats des opérations sur dérivés	57'008'135	100	85
Total des opérations hors bilan	661'179'325	74	59
Volume d'affaires total (activités principales)	2'461'276'479	74	72

INDICATEURS CLÉS

Durabilité en entreprise

Indicateurs sociaux & de gouvernance	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016
Emploi			
Nombre de collaborateurs-trices	111	107	103
Proportion de femmes	62	59	54
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹	39,0%	42,0%	43,3%
Personnes restreintes dans leur capacité de travail	1	1	1
Nombre de collaborateurs-trices en postes à plein temps	90,5	86,3	83,8
Pourcentage temps partiel (<90%)	56,8%	55,0%	55,3%
Femmes	61,9%	60,3%	65,5%
Hommes	38,1%	39,7%	42,9%
Taux de rotation	5,3%	5,6%	4,9%
Années d'ancienneté (moyenne)	7,3	7,7	7,6
Âge moyen des collaborateurs-trices	43,5	43,8	42,9
Nombre d'apprenant-e-s	3	2	1
Jours de formation continue ² par personne en postes à plein temps	1,3	1,4	3,4
Heures de formation en éthique et durabilité, par personne en postes plein temps	8,8	4,8	5,2
Jours de maladie par personne en postes à plein temps	10,6	8,7	6,6
Gouvernance			
Nombre de membres du conseil d'administration	9	8	8
Femmes	4	4	5
Nombre de membres de la direction	4	4	4
Femmes	1	1	1
Indemnisation conseil d'administration en CHF ³	227'073	215'154	243'065
Total salaires direction	757'155	749'691	694'481
Salaire brut le plus bas	4'061	4'000	4'128
Salaire brut le plus élevé	15'623	15'474	15'336
Rapport salaire le plus bas au salaire le plus élevé ⁴	1:3,85	1:3,86	1:3,71
Primes collectives payées pour l'exercice par poste à 100% ⁵	1'600	1'410	1'110

Légende

¹ Membres de la direction, responsables de secteur, de service et de groupe

² Formation continue interne et externe : la base de calcul a été adaptée en 2017.

³ Pour les rémunérations individuelles se référer au rapport de gestion 2018

› Rapports et comptes, pages 42 à 43

⁴ Selon le règlement du personnel, l'écart ne peut dépasser 1:5

⁵ En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime d'équipe, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs.

INDICATEURS CLÉS

Durabilité en entreprise (suite)

Indicateurs écologie d'entreprise	Unité val.	Qualité des données ¹	2018			2017			2016		
			absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²	absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²	absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²
Energie : électricité et chauffage³	Kw/h	4	183'990	2'032	3,2%	169'362	1'969	1,3%	162'986	1'945	58,1%
Chauffage à distance Lausanne	Kw/h	4	22'706		-15,6%	26'901		19,0%	22'600		
Produit en Suisse	%	4	100,0			100,0			100,0		
Renouvelable ⁴	%	4	100,0			100,0			100,0		
Eau	%	4	86,0			86,1			86,3		
Solaire	%	4	12,0			9,5			9,5		
Vent	%	4	3,0			2,6			2,9		
Biomasse	%	4	2,0			1,9			1,3		
Autres	%	2	0,0			0,0			0,0		
Déplacements prof.	km	3	264'868	2'926	6,0%	237'272	2'759	30,8%	176'817	2'110	-7,1%
Transports publics	%	3	73,8			64,3			74,9		
Voiture	%	3	0,3			0,8			0,7		
Avion	%	3	25,9			34,9			24,4		
Trafic pendulaire	km	3	1'159'909	12'812	-4,0%	1'148'227	13'351	-0,4%	1'122'803	13'399	11,3%
Transports publics	%	3	95,7			94,9			94,6		
Voiture	%	3	1,9			1,9			2,0		
À pied/bicyclette	%	3	2,4			3,1			3,4		
Consommation de papier	kg	3	23'519	260	0%	22'356	260	-6%	23'212	277	-30%
Documents clientèle (imprimerie externe)	%	4	20,3			24,9			20,2		
Imprimés, mailings (« moneta » inclus)	%	4	65,9			67,9			67,7		
Consommation interne (photocopieuses, imprimantes, blocs-notes, essuie-mains)	%	3	13,8			7,1			12,1		
Papier recyclé (papier post-consommation)	%	4	95,6			90,8			89,8		
Papier de fibres vierges (ECF + TCF)	%	4	2,3			9,2			10,2		
Total avec label durabilité (FSC, Ange bleu etc.)	%	4	100,0			100,0			99,9		
Consommation d'eau	lt	3	527'865	5'830	-20%	626'456	7'284	1%	604'691	7'216	4%
Eau de pluie	%	4	6,0			5,0			6,4		
Eau potable	%	3	94,0			95,0			100,0		
Déchets	kg	2	7'255	80	-2%	7'022	82	-6%	7'274	87	-17%
Recyclage (papier, carton, appareils électriques, PET, compost)	%	2	80,3			82,3			82,3		
Élimination déchets/Incinération	%	2	19,7			17,7			17,7		

Légende

¹ 4 = Mesures exactes³ = Mesures partiellement exactes (p.ex. compteurs)² = Calculations/estimations exactes¹ = Estimations sommaires² Nombre de personnes en postes à plein temps en moyenne annuelle³ Olten & Zurich : pompe à chaleur = consommation d'électricité

Lausanne : en raison du déménagement et de l'impossibilité de délimiter certaines données, le chauffage (à distance) est inclus à partir de 2016 seulement.

⁴ Mix électricité du centre de calcul composé à 100 % d'énergies renouvelables, chiffres détaillés non disponibles

INDICATEURS CLÉS

Durabilité en entreprise (suite)

Indicateurs bilan gaz à effet de serre	Unité val.	Qualité des données ¹	2018			2017 ⁴			2016		
			absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²	absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²	absolue	par coll 100% ²	+/- an. préc. par coll 100% ²
Total	t CO₂e	3	122,8	1'356	0,7%	118,0	1'347	6,7%	110,6	1'319	4,3%
Électricité et chauffage ³	%	4	5,5			6,0			1,6		
Déplacements professionnels	%	4	15,0			15,0			11,2		
Trafic pendulaire	%	4	57,5			56,8			59,0		
Consommation de papier	%	3	21,1			21,0			23,3		
Consommation d'eau	%	3	0,3			0,3			0,3		
Déchets	%	3	0,6			0,5			0,6		

Commentaire

Le bilan gaz à effet de serre a été calculé selon « les chiffres-clés VfU » d'octobre 2015 (VfU = Association pour la gestion de l'environnement dans les banques, les caisses d'épargne et les assurances). Ces chiffres ont été publiés une première fois en 2003 selon cette systématique et sont actualisés périodiquement. Les impacts sur l'environnement sont à chaque fois extrapolés par le VfU selon l'effectif du personnel. Depuis 2015, le trafic pendulaire est pris en compte pour la première fois.

Les principaux indicateurs VfU se conforment aux standards internationaux pour les rapports sur l'environnement et le climat comme :

- le Global Reporting Initiative (GRI) : www.globalreporting.org
- le Greenhouse Gas Protocol : www.ghgprotocol.org
- le Carbon Disclosure Project : www.cdproject.net

Légende

¹ 4 = Mesures exactes

3 = Mesures partiellement exactes (p. ex. compteurs)

2 = Calculations/estimations exactes

1 = Estimations sommaires

² Nombre de personnes en postes à plein temps en moyenne annuelle

³ Olten & Zurich : pompe à chaleur = consommation d'électricité

Lausanne : en raison du déménagement et de l'impossibilité de délimiter certaines données, le chauffage (à distance) est inclus à partir de 2016 seulement.

⁴ Les indicateurs de CO₂ ont fait l'objet d'une actualisation en 2017 en raison d'une adaptation des chiffres concernant les déplacements professionnels.

MÉTHODOLOGIE DE LA SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

La Banque Alternative Suisse mesure sa performance en matière de durabilité sur la base de la Sustainable Banking Scorecard élaborée par la Global Alliance for Banking on Values (GABV). Cette norme permet à la banque de rendre compte de ses activités à l'aide de chiffres détaillés en mettant l'accent sur les trois principaux critères qui sont considérés comme étant essentiels pour une banque durable. Premièrement, l'ensemble des opérations au bilan et hors bilan de la banque sont analysées sous l'angle de l'**effet socio-écologique** et de leur **adéquation avec l'économie réelle**. Les domaines d'évaluation retenus figurent sur l'illustration en forme de dé (voir graphique). La partie adéquation avec

l'économie réelle représente 25 pour cent du résultat final et l'effet socio-écologique 40 pour cent. Deuxièmement, des chiffres clés financiers particulièrement pertinents pour la capacité de **résilience** de la banque sont calculés. Cet indicateur contribue à hauteur de 35 pour cent au résultat global.

Élaboration des indicateurs

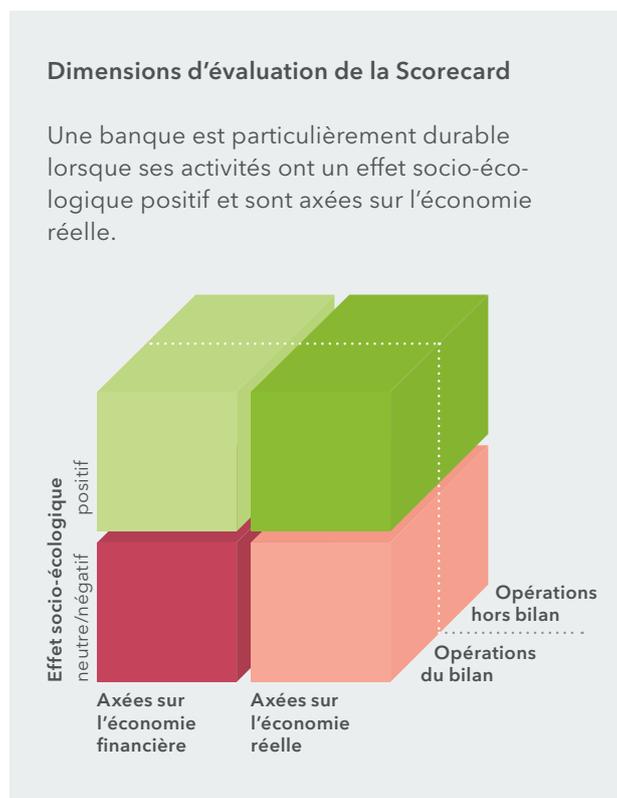
Effet socio-écologique

Chaque opération effectuée par la BAS est analysée selon son effet socio-écologique. En ce qui concerne les placements financiers, que ce soit pour son propre compte ou celui de ses clientes et clients, la BAS applique ses propres critères d'analyse d'entreprises. Selon cette méthode, chaque placement reçoit une notation entre un et cinq oiseaux BAS. La Scorecard estime qu'un placement financier réalise un effet socio-écologique positif lorsqu'il obtient au moins deux oiseaux BAS.

Les crédits octroyés sont évalués en fonction de leur affectation. Ici aussi, il s'agit avant tout de déterminer si la banque réalise un effet socio-écologique positif grâce au financement alloué.

Adéquation avec l'économie réelle

Un crédit ou un placement financier est en adéquation avec l'économie réelle lorsque les fonds profitent directement à un projet ou à une entreprise et soutiennent ainsi l'économie réelle. Les prêts fiduciaires et les actions ou obligations non cotées appartiennent à cette catégorie. Lorsqu'il s'agit uniquement d'une activité de vente ou d'achat d'actions ou d'obligations cotées en Bourse, ou d'autres



MÉTHODOLOGIE DE LA SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

produits financiers, il s'agit d'une transaction financière. La banque doit donc vérifier si l'instrument financier qu'elle utilise est en lien avec l'économie réelle ou se restreint à la sphère financière.

Résilience

Quatre indicateurs définissent la capacité de résilience économique :

- *Rendement global du capital* (rapport entre bénéfice, y compris création de réserves latentes, et total du bilan) : pour survivre sur le long terme, une banque a besoin d'une rentabilité suffisante. Mais un profit trop élevé porte généralement préjudice à la communauté.
- *Ratio de fonds propres non pondérés* (rapport entre fonds propres et total du bilan) : plus les fonds propres d'une banque sont élevés, mieux elle résistera
- *Ratio de couverture des prêts à la clientèle* (rapport entre avoirs de la clientèle et total du bilan) : l'indicateur révèle dans quelle mesure la banque est financée en interne, c.-à-d. par les avoirs de la clientèle. Une valeur élevée signifie que la banque ne dépend pas du marché financier.
- *Part de crédits compromis* (part des crédits compromis ou en souffrance par rapport au total du bilan) : une part trop élevée de crédits en souffrance peut remettre en question la survie sur le long terme de la banque. Des relations clientèle fortes et directes font généralement baisser ce risque.

Sustainable Banking Scorecard

Indicateur	Valeur cible ⁱ ou benchmark ⁱⁱ	Minimum	Points maximums
	%	%	
Résilience			35
Rendement global du capital	0,44 ⁱⁱ	0	10
Ratio de fonds propres non pondérés	10	5	10
Ratio de couverture des prêts à la clientèle	75	30	10
Part de crédits compromis (l'indicateur doit être aussi bas que possible)	1,46 ⁱⁱ	2,92	5
Adéquation avec l'économie réelle			25
Adéquation avec l'économie réelle de l'ensemble du volume d'affaires	75	40	15
Part du bénéfice réalisé avec des activités dans l'économie réelle	80	50	10
Effet socio-écologique			40
Effet socio-écologique de l'ensemble du volume d'affaires	55	10	40
			100

ⁱ Les valeurs cibles sont fixées par la GABV sur la base de valeurs empiriques.

ⁱⁱ Benchmark = Valeur indicative de comparaison de la branche
Source : Institut für Finanzdienstleistungen IFZ, étude sur les banques de détail 2016.

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Port-Franc 11
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
contact@bas.ch

www.bas.ch

Par ses activités, la Banque Alternative Suisse (BAS) s'engage pour le bien commun, les êtres humains et la nature. Pour un monde dans lequel il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain. Nous mettons au premier plan nos principes éthiques plutôt que la maximisation du profit. C'est pour cela que la banque a été fondée il y a 30 ans et que nous nous engageons jour après jour.

Bureau genevois d'information
Rue de Berne 10
1201 Genève
T 022 800 17 15
geneve@bas.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
contact@abs.ch

Beratungszentrum Zürich
Kalkbreitestrasse 10
Postfach
8036 Zürich
T 044 279 72 00
zuerich@abs.ch